



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 12 décembre 2018 Procès-verbal n° 19

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présent M. François PAIREMAURE.
Par téléphone M. Roger GAULT.
Par courriel MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF et Jean - Louis OLIVIER.
Excusé M. Gérard MOUSSAC

Approbation du PV n° 18 avec la modification suivante :

Match n° 20695730 : Couhé (1) È Sud Vienne Région de Couhé (1) en poule D du 02/12/18

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Couhé (1) d'un joueur (licence n° 2546644662) en état de suspension
Dossier en instance.

DATES DE REPORTS DES JOURNEES DE COMPETITIONS NON-JOUEES

SAISON 2018 / 2019

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNEES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
de Départemental 1 à Départemental 5	<u>J10</u> : 08 et 09 décembre 2018	19 et 20 janvier 2019
de Départemental 1 Féminines	<u>J09</u> : 08 et 09 décembre 2018	à fixer

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
1		9	02/12/18	20694012	Nieuil l'Espoir (1) / Château Larcher (1)	Décision de l'arbitre	24/02/19
1		9	01/12/18	20694014	Neuville (2) / Lusignan(1)	Décision de l'arbitre	23/02/19
2	B	9	01/12/18	20694280	Rouillé (1) / Vivonne (1)	Arrêté municipal	23/02/19
3	A	1	09/09/18	20694363	La Pallu (1) / Marigny St Léger (1)	Coupe de France	24/02/19
3	A	8	25/11/18	20694402	ASM (1) / Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	27/01/19
3	A	9	02/12/18	20694407	Leigné sur Usseau (1) / Antran (2)	Arrêté municipal	13/01/19
3	A	9	02/12/18	20694411	Châtelleraut Portugais (2) / Cernay (1)	Décision de l'arbitre	24/02/19
3	B	6	11/11/18	20694521	Jaunay Clan (1) / Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	24/02/19
3	B	9	02/12/18	20694542	Poitiers 3 cités (2) / Oyré Dangé (2)	Décision de l'arbitre	27/01/19
3	C	9	02/12/18	20694673	Fleuré (2) / Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	13/01/19
3	C	9	02/12/18	20694675	Brion St Secondin (2) / St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	27/01/19
3	C	9	02/12/18	20694676	St Savioil (1) / Nieuil l'Espoir (2)	Arrêté municipal	13/01/19
4	A	9	02/12/18	20694806	Neuville (3) / Poitiers 3 cités (3)	Arrêté municipal	13/01/19
4	B	9	02/12/18	20694938	Availles en Châtelleraut (2) / Dissay (1)	Arrêté municipal	27/01/19
4	D	9	02/12/18	20695199	Champagné (1) / Verrières (2)	Arrêté municipal	24/02/19



5	A	9	02/12/18	20695331	Cernay (2)	L'Envigne (2)	Arrêté municipal	24/02/19
5	A	10	02/12/19	20695332	Beaumont St Cyr (4)	Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	27/01/18
5	B	8	25/11/18	20695462	Leigné sur Usseau (2)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	27/01/19
5	B	9	02/12/18	20695464	Vouneuil sur Vienne (1)	Ozon (2)	Arrêté municipal	13/01/19
5	B	9	02/12/18	20695465	Buxeuil (1)	Châtelleraut Portugais (3)	Arrêté municipal	13/01/19
5	B	9	02/12/18	20695467	Bonneuil Matours / Archigny (2)	Leigné sur Usseau (2)	Arrêté municipal	13/01/19
5	B	9	02/12/18	20695468	Oyré Dangé (3)	Ingrandes (2)	Arrêté municipal	27/01/19
5	C	9	02/12/18	20695600	St Savin (3)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	27/01/19
5	D	3	07/10/18	20695692	Chaunay (1)	Rouillé (2)		23/12/18
5	D	9	02/12/18	20695732	Château Larcher (2)	Chaunay (1)	Arrêté municipal	24/02/19
5	E	9	02/12/18	20695860	Nieuil l'Espoir (3)	Vernon (1)	Arrêté municipal	24/02/19
5	F	9	02/12/18	20695993	La Pallu (3)	Buxerolles (3)	Arrêté municipal	13/01/19

6	A	8	02/12/18	20730970	Moncontour (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	23/12/18
6	B	8	02/12/18	20731013	St Gervais (1)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	23/12/18
6	C	8	02/12/18	20731060	Availles en Châtelleraut (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	23/12/18
6	E	8	02/12/18	20731150	Valdivienne (3)	Leignes sur Fontaine (2)	Arrêté municipal	23/12/18
6	G	8	02/12/18	20731241	La Ferrière / Magné (2)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	23/12/18
6	G	8	02/12/18	20731242	Charroux Mauprévoir (2)	Payroux (2)	Arrêté municipal	23/12/18

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT FEMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
1		8	02/12/18	20737120	St Romans / Paizay (1)	Fontaine le Comte (1)	Arrêté municipal	24/02/19
1		8	02/12/18	20737122	Bressuire (2)	St Cerbouille (1)	Décision de l'arbitre	16/12/18
1		8	02/12/18	20737128	La Chapelle Bâton (1)	Availles en Châtelleraut (1)	Arrêté municipal	16/12/18
2	A	9	02/12/18	20729588	Boismé Clessé (1)	Ste Eanne (1)	Arrêté municipal	16/12/18 à 15h à Clessé
2	A	10	09/12/18	20729591	Vivonne / Latillé (1)	ASM (1)	Arrêté municipal	23/12/18
2	A	10	09/12/18	20729593	Lusignan (2)	Boismé Clessé (1)	Arrêté municipal	23/12/18
2	B	10	09/12/18	20729531	Mirebeau (1)	Dissay (1)	Arrêté municipal	16/12/18 à 13h15
2	C	10	09/12/18	20729561	Valdivienne (1)	Buxerolles / Poitiers Asac (1)	Arrêté municipal	16/12/18
2	C	10	09/12/18	20729562	La Chapelle B / Usson-Isle (2)	Montmorillon / Fleuré / Vernon (2)	Arrêté municipal	16/12/18
2	C	10	09/12/18	20729563	Ligugé (1)	Vicq sur Gartempe (1)	non joué	16/12/18
U11/13 Niveau 1	A	5	08/12/18	21111737	Châtelleraut SO (1)	Bocafoot 79 (1)	Arrêté municipal	22/12/18
U11/13 Niveau 1	B	5	08/12/18	21111754	Niort Chamois (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	22/12/18

SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
2	B	1	08/09/18	20694229	Vivonne (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Décision Commission d'Appel Ligue	22/12/18 à 20h
3	A	2	23/09/18	20694369	Antoigné (1)	La Pallu (1)	Match arrêté pour blessure	27/01/19
6	F	1	22/09/18	20731164	Adriens (2)	Lathus Saulgé (1)	Match arrêté pour blessure	22/12/18 à 20h



SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT FEMININ A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
2	A	8	02/12/18	20729590	Pays Thézézéen (1)	Vivonne / Latillé (1)	Arrêté à la 46ème minute sur décision de l'arbitre	16/12/18

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de COUPES et CHALLENGES A REJOUER							
Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
Coupe Jolliet-Rousseau	1	14/10/18	21054808	Millac (1)	Couhé (1)	Décision de la Commission de Discipline	23/12/18

Toutes les rencontres de Départemental 6 remises (intempéries) à compter de ce jour seront automatiquement fixées au 22/23 décembre 2018.

Engagement ou retrait des équipes de DEPARTEMENTAL 6 :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le lundi 17 décembre 2018.

RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés.

ARRÊTES MUNICIPALES

Adriers (du 08 au 09/12/18), Availles en Châtellerault (le 09/12/18), Charroux (le 09/12/18), Châtellerault (du 06 au 09/12/18), La Chapelle Bâton (du 08 au 09/12/18), La Ferrière-Airoux (du 08 au 09/12/18), Lusignan (du 08 au 09/12/18), Magné (le 09/12/18), Mauprévoir (le 09/12/18), Mirebeau (du 08 au 13/12/18), Moncontour (du 08 au 09/12/18), Niort (du 03 au 10/12/18), Ste Eanne (du 08 au 09/12/18), St Gervais les 3 Clochers (du 08 au 10/12/18), St Martin la Pallu (stade M. Dansac du 08 au 10/12/18) et Valdivienne (du 08 au 09/12/18).

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un joueur suspendu (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.



ACG Foot Sud 86
Adriers
Availles en Châtelleraut
Beaumont St Cyr
Biard
Bonnes
Bonneuil Matours / Archigny
Brion St Secondin
Brux
Buxerolles
Cenon sur Vienne
Champigny
Charroux Mauprévoir
Château Larcher
Châtelleraut Portugais
Chauvigny
Civaux
Couhé
Fleuré
Fontaine le Comte
GJ 3 Vallées 86
Ingrandes
Iteuil
Jardres
Jaunay Clan
La Ferrière / Magné

La Pallu
Leigné sur Usseau
Leignes sur Fontaine
L'Envigne
Lhonnaizé
Ligugé
Loudun
Marigny St Léger
Mazerolles-Lussac
Migné Auxances
Mirebeau
Moncontour
Montamisé
Montmorillon
Mouterre Silly
Naintré
Neuville de Poitou
Nord Vienne
Nouaillé Maupertuis
Ozon
Payroux
Pleumartin
Poitiers 3 cités
Poitiers Asac
Poitiers Baroc
Poitiers Cep

Poitiers Stade
Poitiers Gibauderie
Poitiers Portugais
Poitiers PTT
Poitiers St Eloi
Queaux Moussac
Sèvres Anxaumont
Sillars
Sommières St Romain
St Benoît
St Christophe
St Leger de Montbrillais
St Maurice Gençay
St Savin St Germain
St Saviol
Sud Vienne région de Couhé
Thuré Besse
Valdivienne
Verrières
Vicq sur Gartempe
Vivonne
Vouillé
Vouneuil sous Biard
Vouneuil sur Vienne

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 20694229 : Vivonne (1) È ACG Foot Sud 86 (1) en poule B du 08/09/18

La Commission enregistre la décision de la Commission d'Appel de la Ligue de donner match à rejouer et fixe la rencontre le samedi 22/12/18 à 20h.

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 20694533 : Jaunay-Clan (1) È Poitiers 3 cités (2) en poule B du 25/11/18

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 17 du 28/11/18 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) d'un joueur (licence n° 9602280289) en état de suspension.

Considérant que le club de Poitiers 3 cités a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline du 15/11/18 d'un match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 19/11/18.

Considérant que l'équipe de Poitiers 3 cités (2) évoluant en Départemental 3 poule B n'a effectivement joué aucun match depuis cette date.

Dit qu'en l'application des articles 187.2 et 226.1 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité avec 0 but à 4 et le retrait de 1 point à l'équipe de Poitiers 3 cités (2) pour en donner le gain à l'équipe de Jaunay-Clan (1) (déjà vainqueur sur le terrain) avec 3 points et 4 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 38 ") seront débités au club de Poitiers 3 cités.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 20695608 : La Trimouille (1) È Bonnes (1) en poule C du 16/12/18

Demande du club de Bonnes pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

**DEPARTEMENTAL 6**

Courriel du club de Journet : pris note de l'engagement d'une équipe 2.

Match n° 20731239 : ACG Foot Sud 86 (3) È Sommières St Romain (2) en poule G du 09/12/18**Evocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Sommières St Romain (2) d'un joueur (licence n° 1172418861) en état de suspension.

La Commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Sommières St Romain lequel peut formuler ses observations avant la date du 19/12/18, compte tenu de la trêve hivernale.

Dossier en instance.

CHAMPIONNAT FEMININ**ATTENTION**

Tous les matchs du championnat Senior de Départemental 2 et de U11 / U 13 doivent impérativement être joués avant le 31/12/18.

Par décision de la Commission, certains matchs seront automatiquement inversés ou joués sur des terrains synthétiques, en cas d'arrêt municipal.

CHAMPIONNAT FEMININ U11/U13 (géré par le District 86)**Match n°21111783 : La Chapelle Bâton (2) È La Pallu (1) au Niveau 2 poule B du 08/12/18**

2^{ème} forfait de l'équipe de La Pallu (2) (sans déplacement)

Amende de 10" au club de La Pallu.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU**Match n° 21054808 : Millac (1) È Couhé (1) du 14/10/18**

La Commission enregistre la décision de la Commission de Discipline de donner match à rejouer et fixe la rencontre le dimanche 23/12/18.

Dossier transmis à la CDA pour la désignation de trois arbitres à la charge des deux clubs.

Dossier classé



COUPE JOLLIET-ROUSSEAU: 3ème tour le 13/01/19					
N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
match du 1^{er} tour à rejouer le 23/12/18					
13	MILLAC (1)	D6F	COUHE (1)	D5D	
match du 2^{ème} tour à jouer le 13/01/19					
35	COUHE (1)	D5D	LA FERRIERE / MAGNE (1)	D4D	
	MILLAC (1)	D6F			
matches du 3^{ème} tour					
49	BONNES (1)	D5C	ST CHRISTOPHE (1)	D4A	
50	CHAMPIGNY (1)	D4A	PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY (1)	D4B	
51	CHARROUX / MAUPREVOIR (1)	D4D	LES ROCHES - LA VILLEDIEU (1)	D4C	
52	CHAUNAY (1)	D5D	CHATAIN (1)	D4D	
53	COUSSAY MIR (1)	D5A	CEAUX LA ROCHE (1)	D4A	
54	LA CHAPELLE VIVIERS (1)	D5C	CHAMPAGNE (1)	D4D	
55	LA PUYE LA BUSSIERE (1)	D4C	AVANTON (1)	D4A	
56	MAZEROLLES / LUSSAC (1)	D4D	L'ESPINASSE (1)	D5B	
57	OUZILLY / COLOMBIERS (1)	D6A	ST LEGER DE MONTBRILLAIS (1)	D4A	
58	SAVIGNY L' EVESCAULT (1)	D5F	COUHE (1)	D5D	27/01/19
			MILLAC (1)	D6F	
			LA FERRIERE / MAGNE (1)	D4D	
59	VERNON (1)	D5E	COULOMBIERS (1)	D4D	

DIVERS

Courriels des clubs de Jardres et Sommières St Romain :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs d'ACG Foot Sud 86 et Savigné :

Pris note

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24"

Rencontres des 01 et 02/12/18

Division 4 : Match n° 20694936 : Châteauneuf Targé (1) . Pleumartin : La Roche Posay (1) en poule B le 05/12/18 à 15h21

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 10" .

Rencontre du 24/11/18 remis le 28/11/18

Match n° 21111792 : Echiré St Gelais (1) . St Romans les Melle (1) en U11-U13 Niveau 2 poule C.



Amende de 24" .

Rencontre du 02/12/18

Match n° 20731015 : Coussay les Bois (3) . St Rémy sur Creuse en Départemental 6 poule B.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le mercredi 19 décembre 2018 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE